



L'ESSENTIEL DE L'ACTU

L'ÉCLAIRAGE ET LES MÉTIERS DE LA LUMIÈRE

Participer au salon onlylight, c'est être au cœur du plus grand observatoire professionnel de la lumière et de l'éclairage. Le salon onlylight fédère tous les métiers de l'éclairage, toute la filière et les entreprises de toute taille, fabricants et distributeurs, depuis la lumière naturelle jusqu'aux solutions d'éclairage.



C'est un espace de plus de 1.200 m² situé au centre du salon qui met en évidence les innovations d'une filière en pleine révolution. Les utilisateurs de solutions d'éclairage (collectivités, industries, acteurs de l'immobilier, opérateurs de transport...) y partagent leurs expériences lors de conférences, d'ateliers et sur des espaces d'exposition.

Cet espace unique et novateur a pour but de faciliter les rencontres entre les maîtres d'ouvrage, les prescripteurs et les exposants (fabricants ou

distributeurs de matériels d'éclairage). Les maîtres d'ouvrage y ont une présence active, sur des espaces mis à leurs dispositions et lors de conférences thématiques et d'ateliers techniques qu'ils animent. Les exposants du salon onlylight ont donc l'opportunité de les rencontrer, de les écouter et ainsi de faire correspondre leurs offres de produits et de services avec les besoins de ces maîtres d'ouvrage.

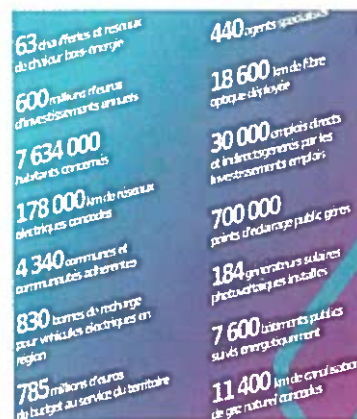
La présence de grands noms de la maîtrise d'ouvrage est aussi, à n'en pas douter, une raison supplémentaire pour d'autres maîtres d'oeuvre de se mobiliser et de visiter le salon onlylight. Un promoteur, une grande enseigne ou une ville a toujours beaucoup d'intérêt à découvrir et observer ce que font ses homologues.

Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes

Parmi les partenaires du salon onlylight, territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes. C'est l'union des 13 syndicats d'énergies de la région en charge, en particulier, de la gestion de plus de 700.000 points d'éclairage public et 7.600 bâtiments publics.

Les 13 syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes mutualisent leurs forces au sein d'une

union, pour mener des actions conjointes et concertées. Cette union s'attache au contrôle régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité. Elle vise à développer des actions conjointes en faveur de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, du Très Haut Débit et de la mobilité électrique. Cette union permet de mieux défendre les intérêts des collectivités, en relayant les problématiques locales au niveau régional et national. ■



ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ TERAÉ en chiffres

